

POINT
STAT

Juillet 2015

Emploi public en 2013, principales évolutions

En 2013, les effectifs augmentent dans chacun des trois versants de la fonction publique pour totaliser 5,4 millions d'agents, en hausse de 1,5 %. Ils représentent 20 % de l'emploi total.

Il s'agit de la 1^{ère} hausse dans la fonction publique de l'État depuis 8 ans, alors que dans la FPT et la FPH l'augmentation des effectifs se poursuit.

Jonathan DUVAL et Eva BARADJI



STATISTIQUES ET
RECHERCHE SUR LA
FONCTION PUBLIQUE

Au 31 décembre 2013, la fonction publique, hors bénéficiaires de contrats aidés, emploie 5,4 millions d'agents soit 20 % de l'emploi total (privé + public) en France. L'emploi public est en hausse de 35 400 agents en 2013 (+ 0,7 %), après avoir augmenté de 22 700 agents en 2012 (+ 0,4 %) tandis que l'emploi total en France augmente de 0,2 % par an en moyenne en 2012-2013. Les effectifs augmentent cette année dans chacun des trois versants de la fonction publique.

Dans la fonction publique de l'État, cette hausse (+ 3 400 agents) est la première enregistrée depuis 8 ans. L'emploi dans les EPA continue d'augmenter mais à un rythme ralenti (+ 1,9 % après + 4,2 % en 2012) grâce notamment aux derniers transferts liés à la loi relative à l'autonomie des universités et à la création de l'EPA Voies navigables de France. Dans les ministères, la baisse de l'emploi se poursuit mais elle est d'une ampleur moindre que celle constatée en 2012 (- 0,3 % après - 1,7 %). Le ralentissement de cette baisse s'explique par une augmentation conjoncturelle de 15 200 postes au sein du ministère de l'Éducation nationale, due à la modification du calendrier de recrutement des enseignants du premier et du second degré.

Dans la fonction publique territoriale, l'augmentation des effectifs est moins dynamique que l'année précédente (+ 0,9 % en 2013 après + 1,7 % en 2012), un ralentissement que l'on observe à la fois au sein des collectivités territoriales (+ 0,2 % après + 1,2 %) et des EPA locaux (+ 2,8 % après + 3,5 %).

L'emploi dans la fonction publique hospitalière est à l'inverse plus dynamique que l'année précédente (+ 1,4 % contre 0,7 % en 2012), porté par l'accélération de la croissance de l'emploi des personnels non médicaux des hôpitaux.

5,4 millions d'agents dans la fonction publique fin 2013 sur le territoire national, soit un emploi sur cinq

L'emploi public est suivi ici selon une acception juridique de la fonction publique. Dans cette approche basée sur le statut juridique de l'employeur, la fonction publique emploie fin 2013 sur le territoire national (Métropole + DOM ¹) 5,417 millions agents au sein d'organismes dont le statut commun de recrutement, repéré par sa catégorie juridique est le droit public. Néanmoins, des dispositions réglementaires permettent à certains de ces organismes de déroger à cette règle et d'effectuer des recrutements de droit privé. Par ailleurs, ces mêmes employeurs emploient 183 500 bénéficiaires de contrats aidés de droit privé fin 2013 généralement exclus du décompte des emplois réalisés par la DGAFP.

Augmentation de l'emploi public pour la deuxième année consécutive en 2013

Au 31 décembre 2013, près de la moitié des 5,4 millions d'agents (hors contrats aidés) appartient à la fonction publique de l'État (44 %), plus d'un tiers (35 %) à la fonction publique territoriale et plus d'un cinquième (21 %) à la fonction publique hospitalière.

Le décompte de ces agents en équivalents temps plein au 31 décembre (ETP), c'est-à-dire en comptant ces personnes au prorata de leur quotité de temps de travail hebdomadaire à cette date, conduit à un effectif de 5,058 millions ETP au 31 décembre 2013. Les 5,4 millions d'agents comptabilisés sur le territoire national ne travaillent en effet pas tous à temps plein : 21 % travaillent à temps partiel (Figure 1). Ainsi, en moyenne, au 31 décembre 2013, une personne physique

correspond à 0,93 équivalent temps plein. C'est dans la fonction publique de l'État que la quotité moyenne de temps de travail des agents est la plus forte (95,1 % d'un temps plein) en raison d'un faible taux de recours au temps partiel (15,3 %) et d'un taux moyen de temps partiel des agents concernés de 68,3 %. Dans la fonction publique hospitalière la quotité moyenne de temps de travail est de 92,8 %. Les agents à temps partiel qui y représentent 22,5 % de l'effectif ont un taux moyen de temps partiel de 67,9 %. Enfin c'est dans la fonction publique territoriale que la quotité moyenne de travail est la plus faible (90,6 %). Le taux d'agents à temps partiel y est le plus élevé (26,3 %) et le taux moyen de temps partiel de ces derniers, le plus faible (64,6 %). En 2013, la quotité moyenne de temps de travail augmente dans chacun des versants : + 0,1 point dans la FPE et la FPT et + 0,2 point dans la FPH.

Pour établir le volume annuel de travail, il faut tenir compte des entrées et sorties en cours d'année. Ce volume de travail s'exprime en équivalents temps plein annualisés (EQTP, voir définitions) et se calcule en pondérant les individus actifs dans l'année par leur durée de présence et leur quotité moyenne de temps de travail pendant l'année. En 2013, ce volume de travail s'établit à 5,110 millions d'EQTP.

Les effectifs de la fonction publique, hors bénéficiaires de contrats aidés augmentent de 0,7 % soit 35 400 agents supplémentaires au 31 décembre 2013 par rapport au 31 décembre 2012. Cette hausse confirme et accentue la progression de + 0,4 % des effectifs (+ 22 700 agents) constatée l'an dernier ². L'emploi public qui avait légèrement diminué entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2011 (- 5 500 emplois sur l'ensemble de la période) a ainsi crû depuis cette date de 58 200 emplois (+ 1,1 %).

¹. Hors Mayotte. Ce département d'outre-mer n'est pas encore intégré dans l'ensemble des processus de déclarations sociales à partir desquelles est construit le système SIASP.

En outre, l'évolution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés est particulièrement dynamique : +36 % pour s'établir à 183 500 fin 2013 contre 135 300 fin 2012 (après +1,0 % entre fin 2011 et fin 2012). Cette augmentation s'explique directement par la création fin 2012 des contrats d'avenir destinés aux jeunes de moins de 26 ans, particulièrement éloignés du marché du travail. En conséquence l'augmentation des effectifs de la fonction publique au sens large est de 1,5 % si l'on prend en compte les bénéficiaires de contrats aidés.

L'augmentation du nombre d'agents concerne chacun des trois versants de la fonction publique. Dans la fonction publique de l'État, cette augmentation est limitée à +0,1 % (+3 400 agents) hors bénéficiaires de contrats aidés. Cette très légère hausse vient mettre un terme à 7 années successives de baisse des effectifs dans ce versant. Dans les deux autres versants l'augmentation des effectifs est plus soutenue. Dans la FPT, l'augmentation est de 0,9 %, en dessous de la moyenne des 5 dernières années (+1,2 % en moyenne par an entre fin 2008 et fin 2013). Dans la FPH, l'augmentation des effectifs retrouve un niveau voisin de la moyenne des 5 dernières années (1,4 % et

1,2 % entre fin 2008 et fin 2013) après la décélération constatée l'an dernier (+0,7 % entre fin 2012 et fin 2011).

Sur une plus longue période, de fin 2002 à fin 2013, l'emploi public, hors bénéficiaires de contrats aidés, a progressé de 7,6 % soit en moyenne +0,7 % par an (Figure 2). Dans le même temps, l'emploi total, public et privé (y compris bénéficiaires de contrats aidés) augmentait de 4,0 %, soit 0,4 % en moyenne par an. Au total, en onze ans la part de l'emploi public dans l'emploi total a progressé de 0,7 point passant de 19,3 % à 20,0 %. L'évolution de l'emploi public n'a pas été uniforme pendant ces 11 années. On peut en effet distinguer trois périodes. De fin 2002 à fin 2007, l'emploi public a augmenté d'en moyenne 1,5 % par an, soit une croissance plus soutenue que celle de l'emploi total qui n'augmentait que de 1,0 % en moyenne par an pendant la même période. De fin 2007 à fin 2011, l'emploi dans la fonction publique a suivi la tendance générale de l'emploi en se stabilisant (+0,0 % en moyenne par an). Enfin depuis fin 2011, on assiste à une reprise de l'emploi public (+0,5 % en moyenne par an), supérieure à celle de l'emploi total (+0,2 % en moyenne par an).

Figure 1 : Effectifs physiques, effectifs en équivalents temps plein (ETP) et en équivalents temps plein annualisés (EQTP) dans la fonction publique en 2013 en France

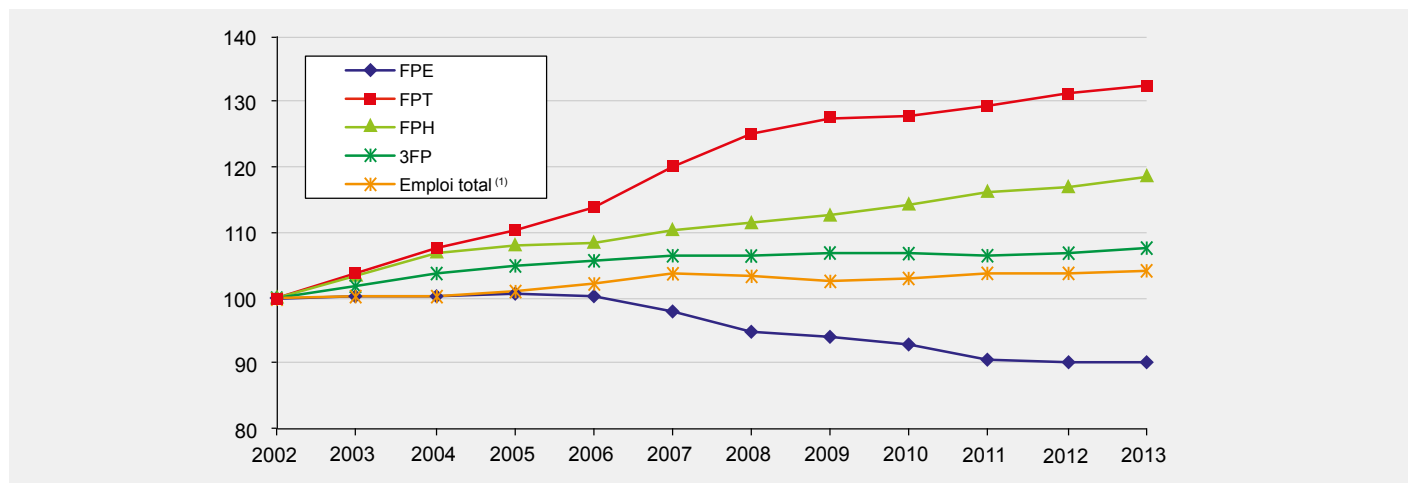
	Effectifs physiques au 31/12/2013		ETP au 31/12/2013	EQTP annualisés en 2013
	Ensemble	dont à temps partiel (en %)		
Fonction publique de l'État	2 385 488	15,3	2 269 733	2 290 195
Fonction publique territoriale	1 878 745	26,3	1 702 228	1 748 726
Fonction publique hospitalière	1 152 707	22,5	1 069 173	1 070 997
Ensemble de la fonction publique	5 416 940	20,6	5 041 134	5 109 918

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Figure 2 : Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2002 en France

(base 100 au 31 décembre 2002)



Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquête SAE. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Champ emploi total : salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

2. Les résultats 2012 ont été corrigés par rapport à l'édition précédente du rapport annuel en raison des corrections effectués sur les effectifs des militaires. En effet, les dysfonctionnements du logiciel de paie Louvois ont conduit l'an dernier à surévaluer la baisse de l'effectif des militaires entre 2011 à 2012. Cette baisse, alors évaluée à -4,4 % soit 14 000 agents en moins, est corrigée dans cette édition à -1,6 % soit 5 000 militaires en moins entre 2011 et 2012.

Depuis onze ans, la croissance de l'emploi public repose sur celle de la fonction publique territoriale, alimentée en partie par des transferts de personnels de la FPE dans le cadre de la deuxième vague de décentralisation. Pendant la période 2002-2013, la FPT est le versant qui enregistre la plus forte progression de ses effectifs (+32,6 %, soit +2,6 % en moyenne par an), suivie de la FPH (+18,5 %, soit +1,6 % en moyenne par an). En revanche, les effectifs de la FPE diminuent sur la même période : -9,8 %, soit -0,9 % en moyenne par an (Figure 3). La hausse de l'emploi territorial a été maximale en 2007 (+5,7 %) avant de fortement ralentir (+3,9 % en 2008, +2,1 % en 2009 et +0,3 % en 2010) puis de se poursuivre à un rythme annuel moyen de 1,2 % sur les trois dernières années.

Cependant, la croissance relative des effectifs de la FPT et des autres versants doit être analysée dans ce contexte particulier de l'acte II de la décentralisation qui explique une part de cette hausse.

Selon la Direction Générale des Collectivités (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées entre 2006 et 2010 de l'État (ministère de l'Éducation nationale et ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement) vers la fonction publique territoriale. Les transferts d'agents TOS du ministère de l'Éducation nationale et d'agents techniques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, des Transports et du Logement, amorcés en 2006, s'étaient amplifiés en 2007, 2008 et ralentissent depuis 2009. Dans le même temps, le nombre d'adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement et celui d'adjoints techniques territoriaux avaient nettement progressé dans la FPT.

Hors transferts liés à la décentralisation, les évolutions demeurent dans le même sens mais sont moins marquées

dans la FPE et la FPT. Les effectifs de la FPE hors transferts ont baissé en moyenne de 0,6 % par an de 2002 à 2013 alors que ceux de la FPT ont progressé en moyenne de 1,9 % par an sur la même période.

Première augmentation de l'emploi dans la fonction publique d'État depuis 2005

Au 31 décembre 2013, la fonction publique de l'État rémunère, hors bénéficiaires de contrats aidés, 2 385 millions d'agents dont 81 % employés dans les ministères et 19 % dans des établissements publics nationaux à caractère administratif (Figure 4). La FPE emploie également 91 000 bénéficiaires de contrats aidés fin 2013 essentiellement dans les Établissements publics locaux d'enseignement (97 %)³.

Au sein de la FPE, les effectifs des ministères diminuent de 5 200 personnes entre fin 2012 et fin 2013, une diminution plus que compensée par l'augmentation du nombre d'agent de la FPE dans les établissements publics administratifs (+8 600). Au total, les effectifs de la FPE augmentent de 3 400 agents.

Depuis 2002, les effectifs de la FPE ont diminué en moyenne de 0,9 % par an (-0,5 % hors transferts vers la FPT liés à la décentralisation). Sur la même période, les effectifs des établissements publics administratifs ont augmenté en moyenne de 7,5 % par an, alors que ceux des ministères stricto sensu ont baissé en moyenne de 2,1 % par an. En 2002, 7,8 % des agents de la FPE étaient rémunérés directement par les Épa. Cette part a progressé en moyenne de 1,0 point par an en lien avec des transferts d'emplois depuis les ministères vers leurs EPA.

Figure 3 : Évolution des effectifs de la fonction publique en fin d'année entre 2002 et 2013 en France

	Évolution en moyenne annuelle sur la période (en %)			Évolution 2011-2012		Évolution 2012-2013	
	Entre 2002 et 2013	Entre 2002 et 2008	Entre 2008 et 2013	En %	En nombre	En %	En nombre
Fonction publique de l'État	-0,9	-0,9	-1,0	-0,7	-16 584	+0,1	+3 400
dont hors transferts	-0,6	-0,4	-0,9	-0,7	-16 584	+0,1	+3 400
Fonction publique territoriale	+2,6	+3,8	+1,2	+1,7	+31 758	+0,9	+16 326
dont hors transferts	+1,9	+2,6	+1,1	+1,7	+31 758	+0,9	+16 326
Fonction publique hospitalière	+1,6	+1,8	+1,2	+0,7	+7 551	+1,4	+15 718
Ensemble de la fonction publique	+0,7	+1,1	+0,2	+0,4	+22 725	+0,7	+35 444

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.
 Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

3. Les Établissements publics locaux d'enseignement (EPL) comprennent les établissements d'enseignement du second degré de l'Éducation nationale ainsi que les lycées agricoles.

La forte augmentation des effectifs au ministère de l'Éducation nationale ne suffit pas à compenser la baisse des effectifs dans d'autres ministères.

Parmi l'ensemble des personnes rémunérées au 31 décembre 2013 par les ministères, tous statuts confondus, 51,9 % travaillent dans les ministères de l'enseignement (51,4 % à l'Éducation nationale et 0,5 % à l'Enseignement supérieur et Recherche). Le ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer emploie 14,7 % des agents, celui de la Défense et anciens combattants 14,2 % et les ministères économique et financier 7,9 %. Les évolutions d'effectifs dans chacun de ces ministères sont très variables.

L'évolution la plus importante concerne le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Ses effectifs diminuent de 11,1 % soit 7 800 agents. Cette forte baisse s'explique à près de 70 % par des transferts de postes : le transfert des agents de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière et des inspecteurs du permis de conduire qui passent sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (1 500 agents concernés), et surtout le transfert des 3 900 agents des services de la navigation de l'État vers l'EPA Voies Navigables de France. Hors ces transferts, la diminution des effectifs du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie est de 3,7 %. Le ministère avait déjà connu une diminution très importante de ses effectifs entre 2007 et 2008 (-21,5 %) liée à la décentralisation et aux transferts de personnels vers la FPT, conformément à la loi du 13 août 2004. Ainsi depuis 2002, le ministère a perdu près de la moitié de ses agents, ses effectifs

diminuant en moyenne de 5,4 % par an. On estime qu'environ 60 % de ces pertes d'emplois sont liées à des transferts vers la FPT, les EPA ou d'autres ministères.

Le ministère de la Défense perd 3,0 % de ses effectifs en 2013 soit 8 600 agents dont 6 700 militaires. Cette baisse est deux fois et demie supérieure à celle constatée l'année précédente (-1,2 %). Elle touche de façon équivalente le personnel civil (-2,8 %) et le personnel militaire (-3,1 %). En deux ans, les effectifs du ministère de la défense ont donc diminué de 11 800 personnes dont 8 000 militaires.

Les ministères économiques et financiers poursuivent également la baisse de leur effectif avec 3 500 agents en moins fin 2013 par rapport à fin 2012 soit une diminution de 2,3 % proche de la baisse moyenne annuelle constatée depuis 2002 (-2,2 %).

Quelques ministères voient leurs effectifs s'accroître et c'est en particulier le cas des ministères de l'enseignement dont le nombre d'agents augmente de 1,2 % soit 11 600 agents de plus qu'en 2012 après plusieurs années de baisse. Cette augmentation résulte de la combinaison de deux mouvements. Le premier d'entre eux est l'augmentation de 1,6 % des effectifs de l'Éducation nationale, soit 15 200 agents supplémentaires, suite à la réforme de la formation des enseignants modifiant le calendrier des épreuves du concours du premier et du second degré (hors agrégation) et conduisant à créer 15 800 postes de contractuels admissibles pour les candidats admissibles à ce concours en juin 2013, dans l'attente de leurs épreuves d'admission de juin 2014. Le second effet est la baisse de 28,5 % des effectifs du ministère de

Figure 4 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique de l'État en France entre 2002 et 2013

	Au 31 décembre 2013		Évolution par rapport à 2012		Évolution moyenne annuelle entre 2002 et 2013	
	Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
Ensemble FPE	2 385 488	100,0	+ 0,1		- 0,9	
Ensemble des ministères, dont :	1 926 041	80,7	- 0,3	- 0,3	- 2,1	- 1,0
Ministères de l'enseignement	999 691	41,9	+ 1,2	+ 0,4	- 2,7	- 0,8
Intérieur et outre-mer	283 634	11,9	+ 1,1	+ 0,1	+ 3,2	+ 0,4
Défense	272 764	11,4	- 3,0	- 0,4	- 3,5	- 0,4
Ministères économique et financier	152 486	6,4	- 2,3	- 0,2	- 2,2	- 0,1
Écologie, développement durable et énergie	62 218	2,6	- 11,1	- 0,3	- 5,4	- 0,2
Ministères sociaux	21 378	0,9	+ 0,6	+ 0,0	- 4,7	- 0,0
Ensemble des EPA, dont :	459 447	19,3	+ 1,9	+ 0,3	+ 7,5	+ 1,0
EPA sous tutelle des ministères de l'enseignement	310 947	13,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 11,8	+ 0,9
EPA sous tutelle des ministères sociaux	78 266	3,3	+ 2,5	+ 0,1	+ 4,7	+ 0,1

Sources : FGE, SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note de lecture : au 31 décembre 2013, on compte 62 218 agents au ministère de l'Écologie, soit 2,6 % des effectifs de la FPE au 31 décembre 2013. Cet effectif est en baisse de 11,1 % par rapport au 31 décembre 2012 (-5,4 % de baisse moyenne par an depuis 2002) et la part des agents de la FPE en poste au ministère de l'Écologie a baissé de 0,3 point de pourcentage en un an (-0,2 point de pourcentage en moyenne annuelle depuis 2002).

l'Enseignement supérieur et de la recherche soit 3 700 agents en moins. Cette baisse correspond à autant de transferts vers les EPA du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et en particulier le transfert de 1 800 postes vers les universités d'Antilles-Guyane et de Réunion, liés à la fin de la mise en œuvre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU). Hors transferts, l'augmentation des effectifs des ministères de l'enseignement serait de 1,5 %.

Globalement selon les lois de finances initiales, 132 510 ETPT⁴ ont été transférés entre 2009 et 2013. Hors effet de ces transferts, les effectifs des ministères de l'enseignement auraient reculé de 1,8 % en moyenne par an sur la période 2002 à 2013 et ceux des EPA auraient augmenté de 7,4 %.

Les effectifs du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer s'accroissent de 1,1 % (3 000 postes) sous les effets des transferts du ministère de l'Écologie (+ 1 500), de l'intégration des agents mis à la disposition de divers organismes (EDF, Banque de France, SNCF...) dans le plafond d'emploi du programme « gendarmerie nationale » (+ 3 100 postes) et d'un recul des effectifs hors transferts de 1 600 postes.

Enfin, les effectifs des Services du premier ministre augmentent de manière importante (+ 5 %) mais la hausse reste limitée en volume (500 agents supplémentaires).

En 2013, les effectifs des Épa progressent moins vite avec l'achèvement des transferts liés à la LRU

En 2013, parmi les 2,385 millions d'agents de la fonction publique de l'État, 459 400 (soit 19,3 % des effectifs) sont rémunérés sur le budget propre des établissements publics à caractère administratif (subventions de l'État et ressources propres dans le cadre de conventions). Il conviendrait d'y ajouter les effectifs rémunérés directement par le ministère de rattachement actuellement comptabilisés sur le champ des ministères. En effet, un quart des agents rémunérés directement sur le budget de l'État est en fonction dans un établissement public. C'est notamment le cas des personnels des lycées, collèges, écoles d'ingénieurs et d'architecture, ou encore de quelques agents des universités, qui sont comptabilisés comme agents des ministères.

Compte tenu de leurs missions, certains ministères ont, plus que les autres, recours à des établissements publics ou opérateurs pour les exercer. Ainsi, la quasi-totalité des agents relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (96 %) sont rémunérés par un établissement public administratif en 2013. Cette part n'était que de 56 % fin 2009 avant les transferts liés à la loi LRU dont la mise en œuvre s'est terminée cette année.

Sur 78 300 agents relevant des ministères sociaux, 79 % sont rémunérés par un établissement public administratif (dont 51 700 au sein de Pôle emploi, tous statuts confondus, de droit public et de droit privé). Cette part a fortement augmenté en 2009 avec l'intégration dans Pôle emploi des 15 000 agents des Assedic qui relevaient jusque-là du secteur privé. Ces établissements qualifiés de « dérogatoires », en raison du caractère particulier de leurs missions, dérogent au principe selon lequel les emplois civils permanents de l'État sont occupés par des fonctionnaires⁵.

Au ministère de la Culture et de la Communication, un peu plus de la moitié des effectifs relève également des Épa. Dans les ministères régaliens ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale, la part des agents dans les Épa est plus faible : moins de 5 % à la Défense, à l'Intérieur et à la Justice, 6 % à l'Éducation nationale et 7 % au ministère de l'Économie et des Finances.

Hors transferts liés à la loi LRU et à la création des ARS et hors intégration des salariés sous statut privé anciennement à l'Unédic, les effectifs des Épa auraient augmenté de 4,1 % en moyenne par an entre 2002 et 2013.

Le secteur communal continue de contribuer fortement au dynamisme des effectifs de la fonction publique territoriale

Au 31 décembre 2013, la FPT emploie 1,879 million d'agents sur emploi principal, hors bénéficiaires de contrats aidés. En outre, 72 600 bénéficiaires de contrats aidés y sont employés fin 2013 (50 400 fin 2012).

Le secteur communal, qui comprend essentiellement les communes et les établissements intercommunaux, représente 76,4 % des agents territoriaux (Figure 5). Les départements et établissements départementaux regroupent 19,3 % des agents territoriaux et les régions 4,3 %.

Dans les collectivités locales stricto sensu (régions, départements, communes), les effectifs hors bénéficiaires de contrats aidés ont augmenté en moyenne sur la période 2002-2013 de 2,1 % par an (Figure 5). Durant ces onze années, la part des effectifs des communes dans l'ensemble de la FPT a baissé de 11 points, au profit des parts des départements et régions qui ont chacune augmenté de 3 points, en relation avec les transferts de personnels de la FPE vers la FPT (régions et départements). La part des établissements publics locaux (établissements communaux, intercommunaux, départementaux et autres Épa locaux) progresse de 4 points sur la période. Les communes restent néanmoins les premiers employeurs avec 55 % du total des agents en 2013. Malgré une multiplication de leurs effectifs par 7 entre 2002 et 2013, les régions ne représentent que 4 % de l'emploi territorial fin 2013.

4. L'équivalent temps plein annualisé (EQTP) utilisé par la DGAFP est une notion équivalente à la notion budgétaire d'ETPT mais sans distinction de périmètre budgétaire.

5. On décompte environ 60 Épa dérogatoires dont Pôle emploi, les agences de l'eau, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Les effectifs des établissements publics locaux ont augmenté de 4,3 % en moyenne annuelle entre 2002 et 2013. Sur la dernière année, leur progression est de 2,8 %, tandis que l'ensemble de la FPT progresse de 0,9 %. La plus forte progression concerne les établissements intercommunaux dont les effectifs ont été multipliés par 2 en onze ans et progressent de 3,4 % au cours de la dernière année⁶ du fait du dynamisme des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (+4,8 % en 2013). Les effectifs des autres EPA locaux ont fortement diminué entre 2002 et 2011 essentiellement sous l'effet de la disparition des Offices publics d'habitation à loyer modéré (OPHLM), remplacés progressivement par les Offices publics de l'habitat (OPH) classés hors du périmètre de la fonction publique car à statut industriel et commercial. Depuis, l'augmentation des effectifs des établissements publics locaux culturels en 2012, et la création d'une nouvelle régie de collectivité locale à caractère administratif en 2013, ont contribué à augmenter les effectifs des autres EPA locaux de 2 400 postes en deux ans.

La FPH retrouve en 2013 une croissance de ses effectifs proche de son évolution tendancielle

Les personnels des hôpitaux publics, des établissements d'hébergement pour personnes âgées et des établissements sociaux et médico-sociaux représentent, hors bénéficiaires de contrats aidés, 1 152 700 personnes fin 2013 : 90 % travaillent dans les hôpitaux⁷ 7 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3 % dans les établissements sociaux et médico-sociaux (Figure 6). En outre, 19 900 bénéficiaires de contrats aidés sont employés dans la FPH fin 2012 (16 200 fin 2012).

En 2013, les effectifs de la FPH progressent à un rythme accéléré par rapport à 2012 (+1,4 % contre +0,7 %) mais proche de celui observé au cours des onze dernières années (+1,6 % en moyenne annuelle depuis 2002). Cette évolution s'explique par une croissance plus importante que l'an dernier (+1,2 % contre +0,3 % en 2012) du personnel non médical des hôpitaux (qui pèse pour 89 % des effectifs hospitaliers) proche de celle observée en moyenne entre 2002 et 2013 (+1,4 %). Par ailleurs, toujours dans les hôpitaux,

Figure 5 : Évolution des effectifs de la fonction publique territoriale entre 2002 et 2013 en France

	Au 31 décembre 2013		Évolution par rapport à 2012		Évolution moyenne annuelle entre 2002 et 2013	
	Effectifs	Structure	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
Communes*	1 028 263	54,7	0,3	-0,3	0,9	-1,0
Départements	295 336	15,7	0,3	-0,1	4,7	0,3
Régions	81 188	4,3	-0,6	-0,1	18,8	0,3
Ensemble des collectivités territoriales	1 404 787	74,8	0,2	-0,5	2,1	-0,4
Établissements communaux*	132 339	7,0	1,3	0,0	2,7	0,0
Établissements intercommunaux*	266 841	14,2	3,4	0,3	7,2	0,5
Établissement départementaux	66 521	3,5	1,4	0,0	2,2	0,0
Autres Épa locaux*	8 257	0,4	23,2	0,1	-8,4	-0,1
Ensemble des Épa locaux	473 958	25,2	2,8	0,5	4,3	0,4
Total FPT	1 878 745	100,0	0,9	0,0	2,6	
<i>dont secteur communal⁽¹⁾</i>	<i>1 435 700</i>	<i>76,4</i>	<i>1,1</i>	<i>0,1</i>	<i>1,9</i>	<i>-0,6</i>

Sources : Colter, DADS, SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Le secteur communal comprend les communes, les établissements communaux et intercommunaux et d'autres Épa locaux tels que les OPHLM, les caisses de crédit municipal, les régies, etc.

(*) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment) en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

6. Les évolutions récentes concernant les effectifs des communes et ceux des établissements publics communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements éventuels) en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

7. Certains employeurs hospitaliers effectuent des déclarations annuelles de données sociales groupées pour l'ensemble de leurs établissements. Dans ce cas, l'ensemble de leurs agents sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux publics alors qu'ils peuvent relever d'autres activités (notamment EHPAD). Par conséquent, les statistiques d'emploi publiées dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique pour les hôpitaux publics correspondent à un périmètre plus large que la Statistique annuelle sur les établissements de santé (SAE) publiée par la DREES qui se restreint aux seuls personnels de l'activité sanitaire – hors internes et bénéficiaires de contrats aidés.

le nombre de médecins (11 % des effectifs) augmente de 3,2 % comme en 2012. En onze ans, la part des médecins dans l'ensemble des effectifs des hôpitaux a progressé de 0,4 point. La croissance des effectifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées accélère légèrement par rapport à 2012 (+ 1,4 % après + 1,2 %) mais reste en net ralentissement par rapport à celle observée en moyenne au cours des onze dernières années qui était presque trois fois plus forte.

Dans les autres établissements médico-sociaux, les effectifs progressent de 0,5 %, soit 1,1 point de moins que le rythme annuel moyen sur la période 2002 à 2013, après une année 2012 particulièrement dynamique (+ 2,1 %).

Hausse du nombre de contractuels dans la FPE et la FPH en 2013

Fin 2013, la fonction publique est composée de 70,5 % de fonctionnaires (civils, y compris magistrats), 5,7 % de militaires, 17,2 % de contractuels et 6,6 % d'agents d'autres catégories et statuts. Sur un an la baisse des effectifs de fonctionnaires⁸ dans la FPE (-0,6 %) est compensée par les hausses dans la FPT (+ 1,6 %) et la FPH (+ 0,7 %). Ainsi, en 2013, tous versants confondus, le nombre de fonctionnaires augmente de 0,5 %, soit au même rythme qu'entre 2002 et 2013. Dans le même temps, le nombre de contractuels augmente de 1,9 % sur un an légèrement moins vite que la tendance observée en moyenne depuis 2002. Leur part dans l'ensemble des effectifs de la fonction publique croît de 0,2 point en 2013 et atteint 17,2 %.

Dans la FPE, le nombre de contractuels augmente significativement (+ 5,3 %) du fait notamment du recrutement de 15 800 postes de « contractuels admissibles » à l'éducation nationale, entraînant la légère croissance de l'emploi dans l'ensemble du

versant. Ces agents ont été recrutés lors de la session exceptionnelle du concours 2013 et ont vocation à être titularisés à l'issue des épreuves d'admission qui se déroulaient en juin 2014 (voir vue 2.1 sur les recrutements). Ainsi, la FPE est le versant dont la part des contractuels est la plus faible (15,5 %) mais augmente le plus (+ 0,8 point).

Dans la FPH, la part des contractuels augmente de 0,3 point à 17,2 % en raison d'une hausse de leur nombre plus importante que celle de l'emploi total dans ce versant (3,1 % contre 1,4 %). La FPH est le versant dans lequel la part des contractuels a le plus augmenté au cours des onze dernières années avec une croissance près de 2,5 fois plus rapide que celle de l'ensemble des effectifs (3,9 % en moyenne par an pour les contractuels contre 1,6 % pour l'ensemble des agents). Une part importante de ces contractuels occupe des emplois d'agents de service hospitalier (23 % d'entre eux) ou d'aides-soignants (17,5 %) et, dans une moindre mesure, d'infirmiers en soin généraux (12 %) ou d'ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments (10 %). Parallèlement, la part des agents soumis à d'autres statuts dont les médecins représentent la presque totalité, s'accroît pratiquement au même rythme que les contractuels.

Avec 19,3 %, la FPT reste le versant où la part des contractuels est la plus élevée en 2013, malgré une baisse de leur effectif de -1,8 %. Depuis 2002, la part des contractuels y est quasi stable, la croissance moyenne annuelle de leur effectif y étant légèrement moins élevée que la croissance du nombre total d'agents territoriaux (+ 2,4 % en moyenne par an entre 2002 et 2013 contre + 2,6 % pour l'ensemble des agents du versant).

Enfin, les effectifs de militaires baissent fin 2013 de 1,1 %, soit 3 400 agents en moins par rapport à fin 2012 après avoir reculé de 1,6 % en 2012⁹.

Figure 6 : Évolution des effectifs de la fonction publique hospitalière entre 2002 et 2013 en France

	Au 31 décembre 2013		Évolution par rapport à 2012 (en %)		Évolution en moyenne annuelle entre 2002 et 2013	
	Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
Total hôpitaux (*)	1 040 934	90,3	+ 1,4	+ 0,0	+ 1,4	- 1,4
Médecins	113 509	9,9	+ 3,2	+ 0,2	+ 1,9	+ 0,4
Personnel non médical	927 425	80,5	+ 1,2	- 0,1	+ 1,4	- 1,7
Établissement d'hébergement pour personnes âgées	78 307	6,8	+ 1,4	+ 0,0	+ 3,7	+ 1,4
Autres établissements médico-sociaux	33 466	2,9	+ 0,5	- 0,0	+ 1,6	+ 0,0
Total fonction publique hospitalière	1 152 707	100,0	+ 1,4		+ 1,6	

Sources: Enquête SAE, Drees; DADS, SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Certains employeurs hospitaliers effectuent des déclarations annuelles de données sociales groupées pour l'ensemble de leurs établissements alors que ces derniers relèvent d'autres activités (notamment EHPAD) conduisant à des écarts avec l'enquête SAE.

8. Dénommés antérieurement « titulaires », de même que les « non-titulaires » sont désormais appelés « contractuels ».

9. Le nombre et l'évolution des effectifs de militaires pour l'année 2012 est révisée par rapport à la publication du rapport annuel sur l'état de la fonction publique édition 2014 du fait d'une correction des données de SIASP opérée suite à la détection d'une anomalie liée aux dysfonctionnements de système Louvois et de la prise en compte des données en provenant du système de l'Insee.

Figure 7 : Évolution des effectifs par statut dans la fonction publique entre 2002 et 2013 en France

	Au 31 décembre 2013		Évolution par rapport à 2012		Évolution annuelle moyenne entre 2002 et 2013	
	Effectifs	Structure (en %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)	Effectifs (en %)	Structure (en point de %)
FPE						
Fonctionnaires	1 529 415	64,1	-0,6	-0,5	-1,4	-0,3
Contractuels	370 416	15,5	5,3	0,8	1,0	0,3
Militaires ⁽¹⁾	309 800	13,0	-1,1	-0,2	-0,3	0,1
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	175 857	7,4	-1,4	-0,1	-1,4	0,0
Total	2 385 488	100,0	0,1		-0,9	
FPT						
Fonctionnaires ⁽³⁾	1 453 109	77,3	1,6	0,6	2,8	0,1
Contractuels	362 826	19,3	-1,8	-0,5	2,4	0,0
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	62 810	3,3	0,0	0,0	0,2	-0,1
Total	1 878 745	100,0	0,9		2,6	
FPH						
Fonctionnaires	836 041	72,5	0,8	-0,4	1,1	-0,3
Contractuels	198 708	17,2	3,1	0,3	3,9	0,3
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	117 958	10,2	2,9	0,2	1,3	0,0
Total	1 152 707	100,0	1,4		1,6	
Ensemble de la fonction publique						
Fonctionnaires ⁽³⁾	3 818 565	70,5	0,5	-0,1	0,5	-0,1
Contractuels	931 950	17,2	1,9	0,2	2,1	0,2
Militaires ⁽¹⁾	309 800	5,7	-1,1	-0,1	-0,3	-0,1
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	356 625	6,6	0,3	0,0	-0,3	-0,1
Total	5 416 940	100,0	0,7		0,7	

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les militaires volontaires sont comptabilisés dans les effectifs de l'État depuis 2004.

(2) La catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires (2 000 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires.

Bibliographie

- BARADJI, E. et DOROTHEE, O. (2014), « L'emploi dans les trois versants de la fonction publique en 2012 », *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres*, DGAFP, La Documentation française.
- BARADJI, E., DOROTHEE, O. et POULIQUEN, E. (2015), « L'encadrement supérieur et dirigeant dans les trois versants de la fonction publique », *Point Stat n°17*, février
- BESSON, L. (2013), « L'emploi territorial en 2011 : stabilisation des effectifs globaux et moindre recours aux contrats aidés », *DGCL, Bulletin d'information statistique de la DGCL*, n°96, juillet
- BESSON, L. (2012), « La croissance des effectifs dans la fonction publique territoriale ralentit depuis 2008 », *DGCL, Bulletin d'information statistique de la DGCL*, n°89, juillet
- SENIGOUT, E, DUVAL, J. (2015), « L'emploi dans la fonction publique en 2013 », *Insee première*, n°1544, avril 2015.

Directeur de la publication : Marie-Anne Lévêque
Rédacteur en chef : Adrien Friez
Chargé de publications statistiques : Jose-Antoine Cilleros

ISSN : 2267-6483
Point Stat n° 19
Département des études et des statistiques
139, rue de Bercy -75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.

LES ESSENTIELS

Cette collection -destinée à un large public -rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.